



Délibération n° 09 / 2015

Département de l'Hérault
Commune de PIGNAN

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS
du CONSEIL MUNICIPAL
de la COMMUNE de PIGNAN (Hérault)**

L'an deux mille quinze, le vingt-neuf janvier à dix-huit heures trente minutes, le Conseil Municipal de la Commune de PIGNAN étant assemblé en session ordinaire, au lieu habituel de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de Mme Michelle CASSAR, Maire,

Etaient présents :

M. Cyrille AMIRAULT, M. Julien BIEGEL, Mme Anne-Marie CALMES, Mme Sylvie CINCON, M. Daniel DELAUZE, Mme Danièle DUBOUCHER, M. Yvan EURY, M. Denis GALINIER, M. Michael GIL, Mme Clara GIMENEZ, Mme Véronique GIMENEZ, Mme Danièle LACUBE, M. Fabien LE PRUNENNEC, M. Joseph MARCO, M. Patrick MATTERA, M. Gaspard MESSINA, Mme Karine QUEVEDO, M. Thierry QUILES, M. Rémi SIE, Mme Fabienne THALAMAS, Mme Katia TROCHAIN, M. Pierre VIALLET, Mme Michèle WASSELIN, Mme Jeanne ZONCA.

Absents excusés : Mme Marina BAILO, Mme Isabelle BARDIN (pouvoir à Mme Michelle CASSAR), M. René Louis FAGES (pouvoir à Mme Jeanne ZONCA), Mme Monique MARCILLAC (pouvoir à Mme Anne-Marie CALMES), .

Il a été procédé conformément à l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales, à l'élection d'un secrétaire pris dans le sein du conseil ; Madame Danièle DUBOUCHER a été désignée, à l'unanimité, pour remplir ces fonctions qu'elle a acceptées.

Animation – Marché de Noël 2015 – Demande de subvention.

Madame Karine QUEVEDO, Conseillère municipale, déléguée aux écoles, expose au Conseil municipal :

La municipalité souhaite organiser pour la 8^{ème} année consécutive, un marché de Noël le 19 décembre 2015 en nocturne de 17h00 à 22h00 et le dimanche 20 décembre 2015 de 10h00 à 18h00.

Le marché se déroulera dans le parc du château et le centre du village principalement le long de la route de Cournonterral.

Cette animation, devenue emblématique sur le territoire communal, et reconnue au-delà des frontières du territoire cantonal, a pour objectif de faire vivre Pignan autour de la magie de Noël pendant une journée, de mettre en valeur les produits du terroir et de défendre le patrimoine local à travers le vin, les olives et la cuisine locale.

Cela permet aussi de mettre en contact les commerçants locaux et les habitants. Pour les habitants de la métropole, du canton et du département cette manifestation leur permet de découvrir notre patrimoine culturel et historique à travers cette manifestation.

Afin de permettre la pleine réussite de cette manifestation, il convient de solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours.

La présente affaire a été soumise aux membres de la commission animation le 22 janvier 2015.

Commune de PIGNAN (Hérault)

Délibération n° 09/2015

Objet : Animation – Marché de Noël 2015 – Demande de subvention.

PREF 34
03-02-15

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal, à l'unanimité :

- autorise Mme le Maire à solliciter les aides financières les plus larges auprès des collectivités et organismes susceptibles d'apporter leur concours dans cette opération,
- autorise Mme le Maire à signer tout document relatif à cette affaire.

Nombre de conseillers en exercice : 29

Nombre de présents : 25

Nombre de votants : 28

Votes : 28 (dont 3 pouvoirs)

Pour : 28

Contre : 0

Abstention : 0

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE,



Michelle CASSAR

Nota : Le Maire certifie que le compte rendu de cette
délibération a été affiché à la porte de la mairie ;
que la convocation du conseil avait été faite le 22 janvier 2015

Hôtel de Ville – 34570 PIGNAN